



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023 - 31**

**Objet :**

**Approbation adhésion au projet de GEOPARC**

Date de la convocation : 13/04/2023  
 Nombre de conseillers en exercice : 18  
 Nombre de présents : 11  
 Nombre de votants : 14

Votes	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt-trois et le vingt avril à dix-huit heures quinze**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Etaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, MANDON Éric, RENOUARD Nathalie, OULLIE Laurent,

**Étaient absents excusés :** CORIA Mathieu (donne pouvoir à Eric MANDON), MARY Julien (donne pouvoir à Laurent OULLIE), BONIOL Karine, PARRA Christophe, REKKAB Claude (donne pouvoir à CLAVEL Inès), VALERO Fanny, ORTUNO Thierry

Mr ALVERGNE Brice est désigné secrétaire de séance.

Le « Géoparc Terres d'Hérault » est une démarche partenariale visant à faire de son territoire un « Géoparc mondial UNESCO ». Cette candidature implique la valorisation et la préservation de notre patrimoine géologique exceptionnel. La qualité des affleurements, des paysages, du patrimoine et la valeur historique de ce territoire sont autant d'atouts au service d'un rayonnement international.

Le Géoparc a pour missions d'explorer, développer et célébrer les liens entre cet héritage géologique et le patrimoine naturel, culturel et immatériel.

Après une phase de préfiguration du projet menée par l'association Demain la Terre !, le Département de l'Hérault assure, depuis janvier 2022, le portage et l'animation de cette dynamique.

Dans ce cadre, une gouvernance impliquant les acteurs locaux dans la prise de décision pour le développement de la démarche est mise en place.

Un Comité stratégique permet de valider les différents axes stratégiques relatifs au projet.

L'ordre du jour de la première session, en date du 19 mai 2022, a porté sur le portage départemental du projet, le périmètre du Géoparc ainsi que son nom.

Les communes situées sur le périmètre de la démarche sont représentées par leur EPCI d'appartenance au sein de ce Comité stratégique. Ils ont délibéré sur ces différents points et désigné un représentant pour siéger au sein de l'instance.

La CCVH a, dans sa délibération numéro 2925, date du 11 juillet 2022, soutenu ledit projet et désigné madame Véronique NEIL en qualité de titulaire pour représenter l'institution au sein du conseil stratégique et monsieur Robert Siegel en qualité de suppléant.

Les communes du périmètre sont également invitées à délibérer pour confirmer leur engagement dans cette démarche territoriale.

Monsieur le Maire précise que l'adhésion n'implique pas de cotisation. Elle donne cependant la possibilité à chaque commune située dans le périmètre du « Géoparc Terre d'Hérault », de mettre en valeur les actions qu'elle mènera dans le cadre de cette démarche.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE:** de confirmer l'engagement de la commune de Le Pouget dans la démarche du Géoparc Terres d'Hérault

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, séance du 20 avril, 2023

Le Maire  
Thibaut BARRAL

